

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 139

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 9 Septembre 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT

OBJET

Demande de garantie d'emprunt formulée par la S.A. d'HLM Erilia.
Opération : construction de 42 logements collectifs locatifs sociaux
situés aux 7-9, rue Nau (13006 Marseille).

**Direction des Finances
Service du Budget & Gestion Financière
12409**

PRESENTATION

Par délibération n°87 en date du 03/06/2013, le Département a accordé sa garantie d'emprunt à la S.A. d'HLM ERILIA dans le cadre du financement de l'opération de construction de 42 logements collectifs locatifs sociaux situés aux 7-9, rue Nau dans le 6^{ème} arrondissement de Marseille.

Suite à des retards dans la programmation de l'opération, les prêts n'ont pas été contractés par l'organisme et la délibération de garantie d'emprunt est devenue caduque en 2015.

Dans ce contexte, la S.A. d'HLM ERILIA sollicite de nouveau le Département afin de garantir le financement de cette opération. Les caractéristiques financières des emprunts demeurent inchangées.

Cette demande de garantie d'emprunt s'élève à 1 446 629,85 €.

Celle-ci représente 45% d'un emprunt d'un montant total de 3 214 733,00 €, dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport.

Par ailleurs, l'encours garanti au 01/01/2016 de la S.A. d'HLM ERILIA auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône s'élève à 72 677 189,28 €.

Cet encours représente 6,80% de l'encours garanti des organismes HLM et 6,27% de l'encours total garanti.

Cette garantie d'emprunt votée par la Commission Permanente du Conseil Départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL

